



HAL
open science

On la voit se développant : la construction progressive présentative du latin tardif à l'ancien français

Jasper Vangaever

► **To cite this version:**

Jasper Vangaever. On la voit se développant : la construction progressive présentative du latin tardif à l'ancien français. *Langue française*, 2021, 209, pp.63-82. hal-03931862

HAL Id: hal-03931862

<https://hal.science/hal-03931862v1>

Submitted on 9 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***On la voit se développant* : la construction progressive présentative du latin tardif à l'ancien français**

1. INTRODUCTION ¹

1.1. État de l'art

En grammaire latine, le terme *participe présent* évoque un paradigme de formes verbales non finies pouvant s'utiliser dans divers types de constructions (Pinkster, 2015 : 60-61). Le plus souvent, il fonctionne comme le prédicat d'une proposition circonstancielle, comme *sperans* (1) (Vangaeveer, 2018 : 32) :

- (1) Hoc **sperans** legiones tres ex castris educit [...]. (Caes. *civ.* 1.43.3)
«En espérant cela, il amena trois légions de son camp.»

En tant que propositions circonstancielle, les propositions participiales de ce type sont syntaxiquement dépendantes d'une autre proposition, la proposition matrice, par rapport à laquelle elles ont le rôle d'adjectif, c.-à-d. de constituant syntaxiquement et sémantiquement facultatif (Dik, 1997 : 87-90). Le sujet de la proposition participiale est le plus souvent coréférentiel avec celui de la proposition matrice, comme dans (1), mais il peut aussi être coréférentiel avec un autre constituant de cette proposition ou même ne pas être coréférentiel avec un constituant de celle-ci (Pinkster, 2015 : 60-61). Dans (2), le sujet de *currentem* (2) est coréférentiel avec l'objet direct de la proposition matrice, à savoir le pronom *illum* (Greco, 2013 : 180) :

1. Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet ANR-DFG PaLaFra (ANR-14-FRAL-0006).

- (2) [...] vix illum adsequor **currentem** [...]. (Sen. *Ad Luc.* 83.4)
«Je n'arrive guère à le suivre lorsqu'il court.»

Lorsque le sujet de la proposition participiale est coréférentiel avec l'objet direct de la proposition matrice, le verbe matrice correspond souvent à un verbe de perception visuelle ou auditive, comme *viderunt* (3) ou *audierunt* (4) :

- (3) [...] viderunt beatum Nazarium super mare **ambulantem** [...].
(*Pass. Naz. et Cels.* 1.5.21)
«Ils virent le bienheureux Nazarius marcher sur la mer.»
- (4) Et audierunt eum **decantantem** in camino laudes deo et gratias **agentem**.
(*Pass. Vict. et Coron.* 1.642.20)
«Et ils l'entendirent faire l'éloge de Dieu et le remercier au milieu des flammes.»

Malgré la ressemblance formelle entre (2) et (3)-(4), l'analyse syntaxique proposée est différente : dans (2), la proposition participiale est analysée comme une proposition circonstancielle ayant pour sujet l'objet direct du verbe matrice, alors que, dans (3)-(4), la proposition participiale, étiquetée *Accusativus cum Participio* (*AcP*), est analysée comme une proposition complétive fonctionnant comme l'objet direct du verbe de perception, le SN accusatif étant une partie intégrante de la proposition participiale (Bolkestein, 1976 : 289 ; Greco, 2013 : 173). Le marquage accusatif du SN et du participe présent s'explique par la fonction de l'*AcP*, l'accusatif étant la forme casuelle prototypique de constituants ayant la fonction d'objet direct en latin et le participe présent s'accordant avec ce SN (Pinkster, 2015 : 60, 1181-1184). D'un point de vue sémantique, l'*AcP* dénote un procès verbal susceptible d'être vu ou entendu (Bolkestein, 1976 : 286) et se déroulant au moment de sa perception visuelle ou auditive par le sujet du verbe matrice (Maraldi, 1980 : 48-49 ; Greco, 2013 : 180-181). Ainsi l'*AcP* est liée à l'aspect progressif, tout comme ses pendants dans d'autres langues, comme illustré pour l'anglais dans (5) (Comrie, 1976 : 40) :

- (5) I saw the accused stabbing the victim.
«J'ai vu l'accusé poignarder la victime.»

H. Pinkster (2021 : § 21.8) défend une autre analyse de cette construction, identique à celle proposée pour la construction dans (2) : le SN seul fonctionne comme l'objet direct du verbe de perception, le participe présent étant le prédicat d'une proposition circonstancielle exprimant les conditions dans lesquelles son sujet est perçu par le sujet du verbe de perception. Une troisième analyse est fournie par E. Laughton (1964 : 50) : il considère le SN comme l'objet direct du verbe de perception mais, au lieu d'analyser le participe présent comme le prédicat d'une proposition circonstancielle, il le considère comme l'attribut du SN. Cette dernière analyse est aussi communément proposée pour la construction correspondante en français, que ce soit en ancien français (Buridant, 2000 : 327) ou en français moderne (Halmøy, 2013 : 279-280).

P. Greco (2013 : 179-181) et E. Zheltova (2017 : 317-319) attribuent en outre à cette construction une valeur évidentielle, c.-à-d. une valeur ayant trait à l'expression de la source de l'information (Aikhenvald, 2004 : 3). Cette valeur évidentielle réside dans la relation entre le verbe de perception et le participe présent, celui-là précisant la source de l'information rapportée par celui-ci. Il est intéressant de noter qu'il existe un lien intrinsèque entre perception sensorielle et évidentialité et que, dans les langues du monde, les verbes de perception sensorielle se développent souvent en marqueurs évidentiels (Chafe & Nichols 1986 ; Dendale & Tasmowski 1994, 2001).

L'ancien français hérite du latin tardif la construction [V de perception + SN + participe présent] (Ménard, 1973 : 172-173 ; Buridant, 2000 : 327), mais avec cette particularité que le participe présent passe au statut de « forme verbale en *-ant* » dû à sa fusion morphologique avec le gérondif (Harris, 1978 : 200 ; Buridant, 2000 : 237). Comme en latin, le verbe matrice évoque un acte de perception visuelle (*voit* dans (6)) ou auditive (*oïrent* dans (7)) :

- (6) Si le resgarda, et quant il le voit **atendant** devant la porte si li dist [...].
(*Graal*, § 325)
« Il le regarda et, quand il le vit attendre devant la porte, il lui dit [...] »
- (7) [...] quant oïrent le paisant / « Fuyez, fuyez, fuyez » **disant** [...].
(*Rose*, v. 14807-14808)
« Quand ils entendirent les paysans dire : « Fuyez, fuyez, fuyez » [...] »

Certes, le verbe matrice peut aussi être réalisé par un verbe n'évoquant pas de perception sensorielle, cas dans lequel la forme verbale en *-ant* fonctionne comme le prédicat d'une proposition circonstancielle ayant pour sujet l'objet direct du verbe matrice (Buridant, 2000 : 326-327). En témoigne (8), où la forme *noant* exprime les conditions dans lesquelles se trouve le poisson au moment où il est attrapé par un aigle :

- (8) De halt en funz de mer / Bien veit peissun noër / E de halt vient volant /
Le peissun prent **noant** [...]. (*Bestiaire*, v. 2021-2024)
« D'en haut il (l'aigle) voit bien nager les poissons au fond de la mer et d'en haut il vient volant et prend le poisson alors qu'il nage. »

La question qui émerge de la discussion précédente est de savoir quel est le rapport entre la construction [V de perception + SN + participe présent] et la construction plus générale [V transitif + SN + participe présent]². Dans les deux constructions, un verbe transitif est accompagné d'un SN et d'un participe présent, la seule différence étant son sémantisme. La valeur de perception sensorielle du verbe déclenche-t-elle une réanalyse formelle et fonctionnelle de la construction [V transitif + SN + participe présent], comme le suggèrent M. Bolkestein (1976 : 289) et P. Greco (2013 : 173) en proposant une analyse comme proposition

2. Pour des raisons pratiques, le terme *participe présent* sera utilisé pour renvoyer à la fois au participe présent latin et à la forme verbale en *-ant* en ancien français.

complétive dans le cas de [V de perception + SN + participe présent] par rapport à une analyse comme proposition participiale circonstancielle quand le verbe n'évoque pas de perception sensorielle ? Autrement dit, dans quelle mesure la construction [V de perception + SN + participe présent] diffère-t-elle de la construction [V transitif + SN + participe présent] ?

Afin de répondre à cette question, la présente étude comparera les deux constructions en analysant leurs propriétés formelles et fonctionnelles et examinera leur évolution du latin tardif à l'ancien français. Elle s'inscrit dans le cadre théorique de la Grammaire de Construction diachronique, telle qu'elle a été développée notamment par M. Hilpert (2013), E. C. Traugott et G. Trousdale (2013), J. Barðdal *et al.* (2015) et E. Coussé, P. Andersson et Olofsson (2018). Même si ce cadre est clairement exposé dans l'introduction de ce volume (Carlier & Prévost 2021), il me semble utile d'en reprendre les éléments essentiels et d'en approfondir quelques-uns.

1.2. Cadre théorique

Comme indiqué par A. Carlier et S. Prévost (2021), la Grammaire de Construction diachronique est une théorie du changement linguistique relativement récente basée sur la Grammaire de Construction, telle que développée par, entre autres, A. Goldberg (1995, 2006) et W. Croft (2001). En Grammaire de Construction, les unités minimales sont appelées des *constructions*, c.-à-d. des associations forme-sens uniques, arbitraires et conventionnalisées ayant différents degrés de complexité interne et de spécificité lexicale, comme le préfixe *in-*, le nom *avocat*, l'expression idiomatique *les carottes sont cuites* «il n'y a plus d'espoir» et l'expression *X rend la pareille à Y* (Goldberg, 1995 : 4 & 2006 : 3-5 ; Croft, 2001 : 18). Contrairement à l'approche modulaire de la grammaire générative, où le caractère arbitraire de la langue est relégué au lexique, alors que la syntaxe consiste en une mise en rapport des unités lexicales, la Grammaire de Construction admet que les constructions syntaxiques sont également des associations forme-sens conventionnelles. Ainsi, la construction ditransitive est associée à un sens de transfert (9a), ce qui permet à un verbe comme *glisser*, qui n'a pourtant pas intrinsèquement un sens de transfert, d'évoquer néanmoins un tel scénario, p. ex. le transfert d'un objet par un agent à un bénéficiaire (9b) (Goldberg, 2006 : 7) :

(9)

a.	Subj	V	Obj ₁	Obj ₂
b.	Il	glisse	un billet	à Marie.

Au sein du cadre théorique de la Grammaire de Construction, l'inventaire de toutes les associations forme-sens d'une langue est appelé son *constructique*, par analogie avec le terme *lexique* (Goldberg, 1995 : 5 & 2006 : 64).

La Grammaire de Construction diachronique s'appuie essentiellement sur l'idée que le constructique d'une langue est en évolution permanente, dans ce sens où de nouvelles constructions émergent en même temps que des constructions existantes tombent en désuétude, voire disparaissent (Barðdal & Gildea, 2015 : 2). E. C. Traugott et G. Trousdale (2013 : 1) argumentent que les constructions existantes peuvent subir deux types de changement : des changements constructionnels et un processus de constructionnalisation. Les changements constructionnels regroupent des changements affectant la composante formelle ou fonctionnelle d'une construction existante sans mener vers une nouvelle construction, comme l'évolution morphophonologique de *il n'y a pas* à *y a pas*. Par contre, la constructionnalisation correspond à un processus historique dans lequel les composantes formelle et fonctionnelle d'une construction existante sont réanalysées toutes les deux, ayant pour conséquence la mise en place d'une nouvelle construction.

Le changement linguistique étant typiquement déclenché par des innovations sémantiques et pragmatiques, qui conduisent ensuite vers des innovations syntaxiques, morphologiques et/ou phonologiques (Heine, 1993 : 54-56 ; Himmelman, 2004 : 31-33), un processus de constructionnalisation complet se déroule en deux étapes : la construction existante ou source subit d'abord une série de changements sémantiques et pragmatiques et, ensuite, une série de changements syntaxiques, morphologiques et phonologiques (Barðdal & Gildea, 2015 : 17-18 ; Traugott, 2015 : 55-56). Les changements sémantiques et pragmatiques mènent vers la réanalyse fonctionnelle de la construction source tandis que les changements syntaxiques, morphologiques et phonologiques conduisent vers sa réanalyse formelle. Il en résulte une nouvelle construction, la construction cible, dont les propriétés formelles et fonctionnelles ne peuvent plus être dérivées de sa construction source ni de ses parties constitutives.

Un processus de constructionnalisation se déroule lentement et graduellement et donne ainsi lieu à différents types de chevauchement formel et/ou fonctionnel entre les constructions source et cible ; le résultat de ce chevauchement en synchronie est décrit par P. J. Hopper (1991 : 22) sous le terme *layering*. Le caractère graduel d'un processus de constructionnalisation vient du fait que les réanalyses formelle et fonctionnelle d'une construction existante sont elles aussi des processus lents et graduels, instanciant ce que E. C. Traugott et G. Trousdale (2010 : 38) appellent des « macro-réanalyses », c.-à-d. des changements majeurs accumulant différents changements mineurs, qui, eux, sont abrupts et ponctuels. C'est la succession de ces changements mineurs ou micro-réanalyses qui rend alors les macro-réanalyses graduelles et durables. À cause du caractère graduel d'un processus de constructionnalisation et de la coexistence des constructions source et cible à au moins une étape de ce processus, l'émergence d'une nouvelle construction passe par une étape synchronique caractérisée par une situation de « constructional gradience » (Rosenbach, 2010 : 154), où l'analyse formelle et/ou fonctionnelle d'une construction hésite entre celle de la construction source et celle de la construction cible.

1.3. Hypothèse

L'hypothèse qui sera développée dans cet article est que du latin tardif à l'ancien français, l'évolution de la construction [V de perception + SN + participe présent] instancie un processus de constructionnalisation à partir de la construction plus générale [V transitif + SN + participe présent], mais que ce processus ne s'achève pas à cause de la persistance (Hopper, 1991 : 22) du sens de perception sensorielle du verbe. En d'autres mots, la construction [V de perception + SN + participe présent] se développe en tant que nouvelle construction sans se dissocier entièrement de sa construction source et sans donc franchir le stade de la « constructionnal gradience » (Rosenbach, 2010 : 154).

L'analyse de la construction [V de perception + SN + participe présent] comme construction à part entière sera justifiée si ses propriétés formelles et fonctionnelles diffèrent de celles de la construction [V transitif direct + SN + participe présent] à partir de laquelle elle est censée émerger. Pour vérifier cette hypothèse, il convient donc de comparer les propriétés formelles et fonctionnelles des deux constructions et d'examiner leur évolution du latin tardif à l'ancien français.

1.4. Corpus et données

Les données de cette étude proviennent du latin tardif et de l'ancien français, le latin tardif couvrant la période entre le III^e et le X^e s. et l'ancien français celle entre le IX^e et le XIII^e s. Les données du latin proviennent des corpus BL2LAT et PALAFRALAT alors que celles du français sont extraites du corpus PALAFRAFRO. Ces corpus sont élaborés dans le cadre du projet PaLaFra (« Passage du latin tardif au français médiéval : constitution et analyse d'un corpus numérique latino-français ») et sont accessibles sur le site web de la *Base de Français Médiéval*. Les textes de ces corpus appartiennent à des domaines thématiques et à des genres différents et présentent un échantillon représentatif de la documentation disponible des deux langues. Sont inclus dans le corpus de cette étude tous les textes originels (c.-à-d. non traduits) entre le IV^e et le X^e s. pour le latin tardif et entre le IX^e et le XIII^e s. pour l'ancien français. Quant aux quelques textes latins représentés en plusieurs versions, seul le texte le plus proche de la version originelle a été retenu.

Ce corpus contient 280 instances de la construction [V de perception + SN + participe présent], dont 217 en latin tardif et 63 en ancien français (sur un total de respectivement 425 903 et 1 019 776 mots). Ces données seront principalement exploitées de façon qualitative, l'objectif principal de cette étude étant l'examen théorique de l'émergence de la construction progressive représentative (§ 2).

2. L'ÉMERGENCE DE LA CONSTRUCTION PROGRESSIVE PRÉSENTATIVE

L'hypothèse que l'évolution de la construction [V de perception + SN + participe présent] instancie un processus de constructionnalisation à partir de la construction plus générale [V transitif + SN + participe présent] présuppose que cette dernière subit d'abord une réanalyse fonctionnelle et ensuite une réanalyse formelle (Barðdal & Gildea, 2015 : 17-18 ; Traugott, 2015 : 55-56). Afin d'explorer cette hypothèse, il est donc nécessaire d'identifier d'abord les propriétés formelles et fonctionnelles de la construction [V transitif + SN + participe présent].

Celle-ci est une construction bipropositionnelle incluant une proposition matrice construite à partir d'un verbe transitif et une proposition participiale (Greco, 2013 : 180). L'objet direct du verbe matrice est marqué à l'accusatif (ou au cas régime) et le participe présent est le prédicat d'une proposition circonstancielle ayant pour sujet cet objet direct. La proposition participiale a le statut d'adjoint et peut à ce titre être omise sans que la phrase ne devienne agrammaticale ou que son sens ne soit modifié, comme l'illustrent (10) et (11), résultant de l'omission des propositions participiales dans respectivement (2) et (8) :

- (10) Vix illum adsequor.
«Je n'arrive guère à le suivre.»
- (11) De halt en funz de mer / Bien veit peissun noër / E de halt vient volant /
Le peissun prent.
«D'en haut il (l'aigle) voit bien nager les poissons au fond de la mer et d'en haut il vient volant et prend le poisson.»

D'un point de vue sémantique, la proposition participiale exprime le procès verbal que l'objet direct du verbe matrice est en train de réaliser au moment où il est affecté par le procès verbal dénoté par le verbe matrice. Par exemple, dans (2), la personne suivie par le locuteur est en train de courir et, dans (8), le poisson attrapé par l'aigle était en train de nager. La proposition participiale a donc une valeur temporelle de simultanéité (Greco, 2013 : 180-181).

Dès le latin préclassique, le verbe matrice est fréquemment réalisé par un verbe évoquant un acte de perception visuelle ou auditive, comme *conspicor* (12) (*ibid.* : 173) :

- (12) Sed quis illic est quem huc **advenientem** conspicor ? (Plaut. *Epid.* 435)
«Mais qui est-ce que je vois venir par ici ?»

Dans ce cas, la proposition participiale admet souvent la même analyse, à savoir comme proposition circonstancielle. Selon cette analyse, l'information centrale de (12) consiste en la perception d'un soldat inconnu par le locuteur, Périphane, le procès verbal réalisé par ce soldat lors de sa perception visuelle par Périphane étant de moindre importance. La mise au second plan de ce procès

verbal vient du fait que la proposition participiale a le statut d'adjectif et véhicule, à ce titre, une information accessoire pouvant être omise sans réduire l'apport informationnel central de la phrase, comme illustré par (13) :

- (13) Sed quis illic est quem conspicio ?
«Mais qui est-ce que je vois ?»

Or, une autre analyse est souvent possible, voire généralement plus appropriée au contexte discursif. La construction dans (12) en est un exemple, du moins si on l'interprète dans son contexte discursif originel, qui est fourni dans (14) :

- (14) Nil homini amico est opportuno amicus / sine tuo labore quod velis actum est tamen / Ego si allegassem aliquem ad hoc negotium / minus hominem doctum minusque ad hanc rem callidum / os sublitum esset, itaque me albis dentibus / meus derideret filius meritissimo / Atque haec stultitiam me illi vitio vortere / egomet quod factitavi in adulescentia / cum militabam ; pugnis memorandis meis / eradicabam hominum aureis, quando occiperam / Sed quis illic est quem huc **advenientem** conspicio / suam qui undantem chlamydem quassando facit ? (Plaut. *Epid.* 425-436)
«Il n'y a rien de plus aimable qu'un obligeant ami ; sans que l'on se donne du mal, ce que l'on désire s'exécute tout de même. Ainsi moi, si j'avais chargé de mon affaire un homme moins habile et moins expérimenté, on nous en aurait fait voir de toutes les couleurs, et mon fils rirait de moi à belles dents, non sans raison, ma foi. Du reste ce serait sottise de ma part que de lui reprocher ce que j'ai fait tant de fois dans ma jeunesse, au temps où j'étais soldat ; une fois que j'étais en train, j'arrachais les oreilles des gens à force de leur rabâcher mes campagnes. Mais qui est-ce que je vois venir par ici et qui fait ondoyer sa chlamyde en se dandinant ?»

Dans (14), Périphane délivre un monologue sur le plaisir d'avoir un ami obligeant. Durant son monologue, un soldat inconnu fait son apparition et s'approche de lui. Au moment où il observe ceci, Périphane interrompt son monologue et se demande qui est cet homme qui s'avance vers lui. Compte tenu de ce contexte, l'information centrale de (12) correspond moins à la perception visuelle du soldat par Périphane qu'au fait que le soldat s'approche de lui. Autrement dit, l'information véhiculée par la proposition participiale passe au premier plan alors que celle exprimée par le verbe de perception passe au second plan, sans toutefois disparaître. Ce glissement du poids informationnel fait que la proposition participiale devient obligatoire des points de vue sémantique et pragmatique tout en restant facultative du point de vue syntaxique.

Lorsque le sens d'une des composantes d'une construction linguistique passe au second plan, comme ici le sens du verbe de perception, il vient se greffer souvent sur lui un second sens, de nature (plus) grammaticale (Heine, 1993 : 54 ; Hopper & Traugott, 2003 : 1). Citons comme exemple l'effacement du sens de mouvement du verbe *aller* dans la construction [*aller* + forme verbale en *-ant*] en ancien français au profit d'un sens aspectuel de type progressif, comme l'illustre la forme *vunt* (15) (Schösler, 2007 : 94-97) :

- (15) Li jurn vunt aluignant / E les nuiz acurzant. (*Comput*, v. 379-380)
«Les jours s’allongent et les nuits se raccourcissent.»

La mise au second plan du sens de perception sensorielle du verbe combiné avec un SN et un participe présent soulève ainsi la question de savoir si ces verbes s’approprient un sens grammatical. Comme le passage d’un sens lexical à un sens grammatical, processus appelé « désémantisation » par B. Heine (1993 : 54), déclenche typiquement un processus de grammaticalisation, cette question revient à savoir si ces verbes s’engagent sur le chemin de la grammaticalisation.

Les sections suivantes exploreront dans quelle mesure, en latin tardif et en ancien français, certains verbes de perception combinés avec un SN et un participe présent présentent des signes d’un statut grammaticalisé et dans quelle mesure leur statut grammaticalisé conduit vers la réanalyse fonctionnelle (§ 2.1), puis formelle (§ 2.2) de la construction [V transitif + SN + participe présent] tout entière, ayant pour conséquence la mise en place d’une nouvelle construction.

2.1. La réanalyse fonctionnelle de la construction [V de perception + SN + participe présent]

Comme mentionné *supra* (§ 1.1), P. Greco (2013 : 179-181) et E. Zheltova (2017 : 317-319) analysent la construction [V de perception + SN + participe présent] en latin comme une stratégie évidentielle, dans la mesure où le verbe de perception n’exprime pas seulement un acte de perception mais aussi la source de l’information rapportée dans la proposition participiale. Le sens grammatical se greffant sur le sens de perception sensorielle du verbe correspond-il à ce sens évidentiel ? La réponse est négative : comme indiqué *supra* (§ 1.1), une stratégie évidentielle est une construction acquérant une valeur évidentielle comme valeur secondaire et, de ce fait, le sens évidentiel du verbe de perception n’est pas en mesure de se substituer à son sens sensoriel en tant que sens principal. Qui plus est, le sens évidentiel du verbe de perception est parfois suspendu, notamment lorsque celui-ci est conjugué au mode impératif. Par exemple, dans (16), la source de l’information rapportée dans la proposition participiale n’est pas exprimée par le verbe de perception auditive *audi* mais par le nom *Paulum*, c.-à-d. le sujet de la proposition participiale :

- (16) Audi Paulum **dicentem** : « Ideo misericordiam consecutus sum [...] »
(Aug. *Serm. nov.* 113.174)
«Écoute ce que dit Paul : « Pour cette raison j’ai obtenu la merci ».»

Aussi, le sens de perception sensorielle du verbe, évident également dans (16), se préserve-t-il comme son sens principal malgré la discussion menée *supra* ?

À travers l’examen des données de notre corpus se profile toutefois une autre hypothèse. Cette hypothèse s’appuie sur la distinction établie notamment par S.-Y. Kuroda (1972 : 154) et K. Lambrecht (1994 : 139-140) entre deux types de

jugements sur la base d'une différence quant à la structure informationnelle : des jugements catégoriques et des jugements thétiques. Les premiers ont une structure informationnelle du type sujet-prédicat, dans la mesure où ils impliquent « both the act of recognition of a subject and the act of affirming or denying what is expressed by the predicate about the subject » (Lambrecht, 1994 : 139). Par exemple, dans (17), le prédicat *est jaune* exprime une information sur le sujet *cette fleur* :

(17) Cette fleur est jaune.

Les jugements thétiques, quant à eux, impliquent « the recognition or rejection of some judgment material, without predicating this judgment of some independently recognized subject » (*loc. cit.*) et ne présentent ainsi pas une structure bipartite. Les énoncés météorologiques (18) et existentiels (19) en sont des cas typiques :

(18) Il pleut.

(19) Il y a des fleurs jaunes.

K. Lambrecht (*op. cit.* : 141-142) associe ensuite cette distinction logique entre les deux types de jugement à une distinction pragmatique : alors que les énoncés exprimant un jugement catégorique ont une structure thème-rhème (*topic-comment*), ceux véhiculant un jugement thétique sont dépourvus d'un thème, c.-à-d. *all-new*.

Au sein de la construction [V de perception + SN + participe présent], le verbe de perception, plutôt que d'exprimer un acte de perception sensorielle ou la source de l'information véhiculée par la proposition participiale, sert souvent à introduire le procès verbal dénoté par la proposition participiale en tant qu'information nouvelle. Cette fonction de marqueur de structure informationnelle vient se greffer sur le sens de perception sensorielle du verbe. Le sens présentatif du verbe³ est particulièrement clair dans (16), où le verbe de perception *audi* est conjugué au mode impératif, mais il est aussi évident dans (3)-(4), (6)-(7) et (12) : à chaque fois, le verbe de perception introduit un procès verbal ayant le poids informationnel le plus élevé, si bien que son sens de perception sensorielle passe au second plan. Aussi, ce verbe est en partie désémantisé.

Cette désémantisation du verbe de perception est manifeste dans des exemples comme (20)-(22) : dans (20), l'acte de perception visuelle évoqué par le verbe *vidit* est en conflit avec l'acte de perception auditive requis par le participe présent *dicentem*, l'effet synesthésique généré par ce conflit montrant que *vidit* a perdu une partie de son sens sensoriel ; dans (21), il n'y a pas seulement un conflit entre la perception visuelle contextuellement évoquée par *trova* et la perception auditive associée à la forme *taisanz*, il est aussi difficile d'envisager

3. La valeur présentative du verbe de perception est une fonction plutôt qu'un sens, mais pour des raisons pratiques et d'uniformité, le terme *sens* sera utilisé ici.

le procès verbal dénoté par celle-ci comme pouvant être réellement entendu ; de même, dans (22), le procès verbal exprimé par la forme *merveillant* ne peut en principe pas être réellement vu, le caractère réfléchi du verbe *vois* marquant l'introspection et faisant passer son sens du domaine des sens à celui de la cognition (<je vois que> > <je constate que>), sans toutefois exclure son sens présentatif :

- (20) [...] vidit in somnio senem quendam [...] **dicentem** sibi [...].
(*Vit. Gal. Wal.* p. 326)
<Il vit dans ses rêves un certain vieillard disant [...].>
- (21) Nul d'els ne dist un mot ; tuz les trova **taisanz**. (*Becket*, v. 1485)
<Aucun d'eux ne dit un mot ; il les trouva tous taisant.>
- (22) Mais d'unne chose me vois moult **merveillant** [...]. (*Ami et Amile*, v. 1271)
<Mais je me vois m'étonner sur une seule chose.>

Quant à la proposition participiale introduite par le verbe de perception et contenant le participe présent et son sujet exprimé à l'accusatif (ou au cas régime), elle dénote un procès verbal en cours et est ainsi associée à l'aspect progressif. Cette valeur progressive de la proposition participiale vient de son ancienne fonction de proposition circonstancielle exprimant un procès en train de se réaliser au moment où le sujet du verbe de perception le perçoit.

Au cours du temps, l'emploi répété de la construction [V de perception + SN + participe présent] dans des contextes faisant émerger le sens présentatif du verbe de perception rend celui-ci toujours plus accessible, au point qu'il se conventionnalise (Heine, 2002 : 86 ; Barðdal & Gildea, 2015 : 17). Ainsi, l'association primitive entre la forme et la fonction de cette construction s'affaiblit et cède la place à une nouvelle association. Se développe alors une nouvelle construction, ce développement illustrant le concept de « grammaire émergente » théorisé par P. J. Hopper (1987 : 142). Cette construction, combinant la fonction présentative du verbe de perception et la valeur progressive du participe présent, sera nommée ici *construction progressive présentative*. La réanalyse formelle de la construction source en une construction à valeur progressive et présentative, déclenchée par sa réanalyse fonctionnelle, sera étudiée *infra* (§ 2.2).

L'hypothèse que, dans certaines instances de la construction [V de perception + SN + participe présent], l'inversion du poids informationnel du verbe de perception et de celui du participe présent fait passer le sens sensoriel de celui-là au second plan au profit d'un sens présentatif, qui est de type grammatical, implique que le verbe de perception s'engage sur le chemin de la grammaticalisation. Il se développe en particulier en tant que marqueur présentatif, alors que le participe présent accède au statut de verbe principal, au moins aux points de vue sémantique et pragmatique. Cette évolution appelle toutefois deux remarques importantes.

D'abord, en latin tardif comme en ancien français, le sens de perception sensorielle du verbe dans la construction [V de perception + SN + participe présent] se maintient le plus souvent à côté de son sens présentatif et, avec ce sens sensoriel, son sens évidentiel. Cette rémanence du sens sensoriel, décrite par P. J. Hopper (1991 : 22) sous le terme *persistence*, n'empêche toutefois pas l'analyse de la construction [V de perception + SN + participe présent] comme construction à part entière, puisque les items linguistiques peuvent garder des traces de leur sens source même à un stade avancé de leur grammaticalisation (*loc. cit.* ; Heine, 2002 : 86). Revenons à cet égard à la construction [aller + forme verbale en -ant], où le sens cible du verbe *aller*, de type progressif, coexiste fréquemment avec son sens source consistant dans l'expression d'un mouvement, notamment lorsque *aller* est combiné avec une forme verbale en -ant évoquant lui aussi un mouvement, et ce, même quand la construction a complété son processus de constructionnalisation (Vangaeffer & Carlier, 2020 : § 2). Le verbe *s'an vet* (23) en est un exemple net :

- (23) **Fuiant** s'an vet al chastelet [...]. (*Eneas*, v. 3721)
 ‹Il s'enfuit vers le château.›

Et deuxièmement, la construction source de la construction progressive présentative continue à exister à côté de celle-ci à la fois en latin tardif et en ancien français, donnant lieu, en synchronie, à une situation de « layering » (Hopper, 1991 : 22). Dans certaines instances de la construction [V de perception + SN + participe présent], le verbe de perception retient donc son sens sensoriel en tant que sens principal, le participe présent servant alors de prédicat d'une proposition circonstancielle exprimant les conditions dans lesquelles l'objet direct du verbe de perception est vu ou entendu par le sujet de ce verbe. Témoin l'exemple (24) :

- (24) [...] invenerunt vivum quem mortuum suspicabantur, **canentem** et **laudantem** Deum [...]. (*Vit. Furs.*, p. 442)
 ‹Ils trouvèrent vivant celui qu'ils croyaient mort, en train de chanter et de louer Dieu.›

Autrement dit, la combinaison d'un verbe de perception, d'un SN et d'un participe présent instancie tantôt une construction progressive présentative, tantôt sa construction source, ce qui peut générer une situation d'ambiguïté constructionnelle (Rosenbach, 2010 : 154). Le choix entre les deux analyses dépend alors du contexte discursif : si le sens présentatif du verbe de perception prime sur son sens sensoriel, la combinaison instancie une construction progressive présentative, et *vice versa* (Heine, 2002 : 86).

2.2. La réanalyse formelle de la construction [V de perception + SN + participe présent]

Comme mentionné *supra*, la réanalyse fonctionnelle de la construction [V transitif + SN + participe présent] déclenche sa réanalyse formelle. En particulier, le verbe de perception passe du statut de verbe principal à celui de marqueur

présentatif alors que le participe présent glisse du statut d'adjectif vers celui de verbe principal. Quant au SN, il est réanalysé comme faisant partie intégrante de la proposition participiale et perd, à ce titre, son ancienne fonction d'objet direct du verbe de perception. La réanalyse étant le changement dans la structure d'une expression sans modification immédiate ou intrinsèque de sa forme de surface (Langacker, 1977 : 58), le SN et le participe présent s'accordant avec lui gardent néanmoins leur marquage héréditaire. En d'autres mots, leur forme n'est pas « actualisée » (Timberlake, 1977 : 141), c.-à-d. alignée sur leur nouvelle fonction, mais cela n'empêche aucunement leur analyse comme formes syntaxiquement réanalysées (Langacker, 1977 : 58 ; Barðdal & Gildea, 2015 : 17). La nouvelle construction, nommée dans cette étude *construction progressive présentative*, entre dans le constructique du latin en tant que construction syntaxique et s'y maintient dans le passage du latin tardif à l'ancien français.

Or, la persistance du sens de perception sensorielle du verbe fait que beaucoup d'instances de la construction [V de perception + SN + participe présent] admettent aussi une analyse en termes de la construction source de la construction progressive présentative. Ces instances exemplifient le concept de « constructionnelle gradience » (Rosenbach, 2010 : 154) et le fait que cette situation d'ambiguïté constructionnelle caractérise à la fois le latin tardif et l'ancien français indique que la construction progressive présentative n'a pas complété son processus de constructionnalisation. Ce constat soulève la question de savoir si la construction [V de perception + SN + participe présent] a été formellement réanalysée malgré tout. La question n'est pas sans importance car une réponse négative est incompatible avec l'analyse de la construction progressive présentative en tant que construction à part entière.

Les données de notre corpus suggèrent toutefois que la forme de la construction [V de perception + SN + participe présent] a été réanalysée, au moins partiellement. Dans ce qui suit, deux arguments seront explorés.

Premièrement, dans certaines instances de la construction [V de perception + SN + participe présent], il apparaît un morphème de négation préverbal qui porte moins sur le verbe de perception que sur le participe présent (v. Heine, 1993 : 55-56). Dans (25), par exemple, l'adverbe *numquam* nie davantage le procès verbal exprimé par *loquentem* que l'acte de perception auditive évoqué par *audivimus* :

- (25) 'O pater sante, quid', inquiunt, 'talia loqueris ? Quia numquam te verba insana frustra **loquentem** audivimus.' (*Vit. Pard. 1*, p. 39)
<Ô père saint, pourquoi tu dirais de telles choses ? Car nous ne t'avons jamais entendu prononcer des mots insensés sans raison.>

Selon B. Heine (1993 : 55-56), le glissement de la portée d'un morphème de négation est un indice fort du développement d'un verbe vers le statut d'auxiliaire, parce qu'il suggère que le verbe perd une partie de son autonomie syntaxique et donc de son statut de verbe lexical ou prototypique. Il s'agit là

- (28) [...] cum alveum Mosellae iam gestantes transmeassent, ecce **veniens** sancta Tetta [...]. (*Vit. Adolph.*, p. 227)
«Quand ils traversèrent le lit de la Moselle en le portant, voici que vient sainte Tetta.»

Cette construction avec *ecce* se maintient dans le passage du latin tardif à l'ancien français, avec cette particularité que le présentatif *ecce* évolue vers la forme *ez* ou une variante phonétique ou graphique de cette forme. Cette construction en ancien français est exemplifiée dans (29) :

- (29) Ez Bricaudel par la ville **criant** [...]. (*Ami et Amile*, v. 2378)
«Voici que Bricaudel crie par la ville.»

L'emploi du présentatif *ecce/ez* à la place d'un verbe de perception souligne le sens présentatif de celui-ci dans la construction [V de perception + SN + participe présent] et, corollairement, son glissement du statut de verbe principal vers celui de marqueur présentatif. Aussi, l'émergence parallèle des présentatifs *ecce* et *ez* prouve, ne serait-ce que d'une manière indirecte, que la structure syntaxique de la construction [V de perception + SN + participe présent] est réanalysée.

Se pose ici la question de savoir quel est le lien entre les constructions avec un verbe de perception et un vrai présentatif non seulement en synchronie mais aussi en diachronie. La réponse semble résider, au moins en partie, dans l'emploi plus fréquent, au sein de la construction [V de perception + SN + participe présent], d'un verbe de perception conjugué au mode impératif à partir du VI^e s. (Greco, 2013 : 190-192), c.-à-d. un siècle avant l'apparition de la construction avec *ecce*.

Le sens présentatif de verbes de perception au mode impératif est bien connu : même si des traces de leur sens sensoriel peuvent persister, ce sens passe souvent au second plan au profit d'une fonction présentative, comme dans (16). Au fil du temps, ces verbes peuvent subir un processus de grammaticalisation menant vers le statut de marqueur présentatif. Prenons l'exemple des présentatifs *voici* et *voilà* en français, qui sont des formes soudées de l'impératif singulier *vois* et du morphème déictique de proximité *ci* ou de distance *là* (Oppermann-Marsaux, 2006 : 78). Un exemple précurseur du présentatif *voici* est donné en (30) :

- (30) Vei ci saint Père, qui des anemes est garde [...]. (*Cour. de Louis*, v. 388)
«Voici saint Pierre, qui est le gardien des âmes.»

Il est ainsi plausible qu'en latin tardif l'analogie fonctionnelle entre les verbes de perception conjugués au mode impératif et le présentatif *ecce* facilite l'apparition de la construction [*ecce* + SN + participe présent], cette construction contribuant ensuite à la réanalyse toujours en cours des verbes de perception non conjugués au mode impératif en tant que marqueurs présentatifs, et donc à la réanalyse syntaxique de la construction [V de perception + SN + participe présent] en général.

Il est intéressant de noter que dans le même siècle où apparaît la construction avec *ecce*, il émerge une autre variante de la construction progressive présentative, dans laquelle le verbe de perception est remplacé par une forme du verbe *habere* à la troisième personne, comme dans (31) :

- (31) Habebat [...] in cubiculo [...] multorum pignora sanctorum [...] **dependentia** [...]. (*Vit. Elig.*, 1.8)
‣Dans la chambre il pendait des symboles de beaucoup de saints.‣

Le verbe *habere* s'utilise ici comme un verbe impersonnel à fonction présentative et annonce les structures présentatives comme *il y a* en français et *hay* en espagnol (Pinkster, 2015 : 97). L'emploi impersonnel et présentatif du verbe *habere* apparaît en latin tardif et est attesté avant le VII^e s. en dehors de la construction progressive présentative (*loc. cit.*). L'exemple (32) en est une illustration nette :

- (32) Habebat autem de eo loco ad montem Dei forsitan quattuor milia [...].
(*Eg. Itin.* 1.2)
‣Mais de cet endroit à la montagne de Dieu il y avait presque quatre mille pas.‣

Dans le passage du latin tardif à l'ancien français, la construction avec *habere* survit à côté des constructions contenant un verbe de perception et un vrai présentatif, comme en apporte la preuve l'exemple (33) :

- (33) Une corune d'or out a la croiz **pendant** [...]. (*Becket*, v. 6101)
‣Il pendait à la croix une couronne d'or.‣

La discussion précédente suggère que la construction progressive présentative a été réanalysée formellement, mais que cette construction n'est pas uniforme. Selon le type de marqueur présentatif, trois types de constructions peuvent être distinguées. Se pose alors la question de savoir quel est le rapport synchronique entre elles (§ 3).

3. L'HYPOTHÈSE ALLOSTRUCTIONNELLE

Comme le rappellent A. Carlier et S. Prévost dans ce volume (cf. § 2), les constructions forment un réseau hiérarchique : elles sont plus ou moins spécifiques ou abstraites et les constructions plus spécifiques (et donc moins abstraites), situées aux niveaux inférieurs, héritent des propriétés des constructions moins spécifiques (et donc plus abstraites), situées aux niveaux supérieurs (Goldberg, 1995 : 72-81 ; Hilpert, 2014 : chap. 3). Ainsi, la construction progressive présentative instancie une construction relativement abstraite : elle requiert un SN, un participe présent et un élément servant de marqueur présentatif. Les trois constructions [V de perception + SN + participe présent], [*ecce/ez* + SN + participe présent] et [*habere/avoir* + SN + participe présent], quant à elles, sont des constructions plus spécifiques, puisque le marqueur présentatif est spécifié

sémantiquement dans celle-là et lexicalement dans celles-ci. Ces trois constructions instancient donc des « allostructions » (Cappelle, 2006 : 18), c.-à-d. des variantes structurelles d'une construction plus schématique se trouvant à un niveau supérieur dans la hiérarchie constructionnelle.

En termes de fréquence, la variante avec un verbe de perception domine à la fois en latin tardif et en ancien français. La variante contenant un vrai présentatif est plus fréquente que celle avec le verbe *habere/avoir* dans les deux langues mais représente toutefois moins de 15 % du nombre total des constructions progressives présentatives. La fréquence relative de la variante avec un présentatif augmente du latin tardif à l'ancien français mais, étant donné sa fréquence absolue peu élevée, il est illicite d'en tirer une conclusion nette. Ces résultats sont présentés dans le Tableau 1 :

Tableau 1 : Fréquence des trois types de constructions progressives présentatives en latin tardif et en ancien français

	Latin tardif (n=217)	Ancien français (n=63)
Verbe de perception	202 (93,09 %)	52 (82,54 %)
<i>Ecce/ez</i>	10 (4,61 %)	9 (14,29 %)
<i>Habere/avoir</i>	5 (2,30 %)	2 (3,17 %)

4. CONCLUSION

Dans cette étude a été proposée une nouvelle analyse de certaines instances de la construction [V de perception + SN + participe présent] : le verbe de perception fonctionne moins comme un verbe lexicalement plein que comme un marqueur présentatif introduisant le procès verbal dénoté par le participe présent en tant qu'unité informationnelle nouvelle, le participe présent devenant alors le verbe principal aux points de vue pragmatique, sémantique et syntaxique. Cette construction émerge à partir de la construction [V transitif + SN + participe présent] par un processus de constructionnalisation, ce processus étant toutefois inachevé à cause de la persistance (Hopper, 1991 : 91) du sens de perception sensorielle du verbe. D'un point de vue synchronique, cette persistance du sens de perception sensorielle entraîne une ambiguïté constructionnelle pour certaines instances de la construction [V de perception + SN + participe présent]. Qui plus est, dans le passage du latin tardif à l'ancien français, la construction source [V transitif + SN + participe présent] se maintient à côté de la construction progressive présentative, générant, toujours en synchronie, une situation de « layering » (Hopper, 1991 : 22).

Références bibliographiques

- [BFM] *Base de Français Médiéval* (2012-), Lyon, IHRIM (CNRS & ENS de Lyon). [<http://bfm.ens-lyon.fr>]
- [BL2LAT] *Corpus latin* (privé), Portail BFM-TXM, Lyon, IHRIM (CNRS & ENS de Lyon). [<http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/>]
- [PALAFRAFRO] *Corpus français d'ancien français* (version V2-2), Portail BFM-TXM, Lyon, IHRIM (CNRS & ENS de Lyon). [<http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/>]
- [PALAFRALAT] *Corpus latin* (version V2-0), Portail BFM-TXM, Lyon, IHRIM (CNRS & ENS de Lyon). [<http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/>]
- AIKHENVALD A. Y. (2004), *Evidentiality*, Oxford, Oxford University Press.
- BARDDAL J. & GILDEA S. (2015), "Diachronic Construction Grammar: Epistemological context, basic assumptions and historical implications", in J. Barðdal et alii (eds.), *Diachronic Construction Grammar*, Amsterdam, John Benjamins, 1-50.
- BARDDAL J. et alii (eds.) (2015), *Diachronic Construction Grammar*, Amsterdam, John Benjamins.
- BOLKESTEIN M. (1976), "A.c.i. and *ut*-clauses with *verba dicendi* in Latin", *Glotta* 54, 263-291.
- BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- CAPPELLE B. (2006), "Particle placement and the case for 'allostructions'", *Constructions* 7, 1-28.
- CARLIER A. & PRÉVOST S. (2021), « Constructions, constructionnalisation et changement linguistique. Présentation », *Langue française* 209. (ce volume)
- CHAFE W. & NICHOLS J. (eds.) (1986), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*, Norwood, Ablex Publishing Corporation.
- COMRIE B. (1976), *Aspect: An Introduction to the Study of Verbal Aspects and Related Problems*, Cambridge, Cambridge University Press.
- COUSSÉ E., ANDERSSON P. & OLOFSSON J. (eds.) (2018), *Grammaticalization Meets Construction Grammar*, Amsterdam, John Benjamins.
- CROFT W. (2001), *Radical Construction Grammar: Syntactic Theory in Typological Perspective*, Oxford, Oxford University Press.
- DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds) (1994), *Langue française n° 102 : Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*, Paris, Larousse.
- DENDALE P. & TASMOWSKI L. (eds.) (2001), *Journal of Pragmatics* n° 33 (3): *Evidentiality*, Amsterdam, Elsevier.
- DIK S. C. (1997), *The Theory of Functional Grammar, Part 1: The Structure of the Clause*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- GOLDBERG A. E. (1995), *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press.
- GOLDBERG A. E. (2006), *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language*, Oxford, Oxford University Press.
- GRECO P. (2013), "Latin *accusativus cum participio*: Syntactic description, evidential values, and diachronic development", *Journal of Latin Linguistics* 12 (2), 173-198.
- HALMØY O. (2013), « Le participe présent en français moderne », dans A. Ouattara (éd.), *Les fonctions grammaticales : histoire, théorie, pratiques*, Bruxelles, Peter Lang, 275-283.
- HARRIS M. (1978), *The Evolution of French Syntax: A Comparative Approach*, London, Longman.
- HEINE B. (1993), *Auxiliaries, Cognitive Forces and Grammaticalization*, Oxford, Oxford University Press.

- HEINE B. (2002), "On the role of context in grammaticalization", in I. Wischer & G. Diewald (eds.), *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, 83-101.
- HILPERT M. (2013), *Constructional Change in English: Developments in Allomorphy, Word Formation, and Syntax*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HILPERT M. (2014), *Construction Grammar and its Application to English*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- HIMMELMANN N. (2004), "Lexicalization and grammaticization: Opposite or orthogonal?", in W. Bisang, N. Himmelmann & B. Wiemer (eds.), *What Makes Grammaticalization? A Look from its Fringes and its Components*, Berlin, De Gruyter, 21-42.
- HOPPER P. J. (1987), "Emergent grammar", *Berkeley Linguistics Society* 13, 139-157.
- HOPPER P. J. (1991), "On some principles of grammaticization", in E. C. Traugott & B. Heine (eds.), *Approaches to Grammaticalization*, vol. I: *Theoretical and Methodological Issues*, Amsterdam, John Benjamins 17-36.
- HOPPER P. J. & TRAUOGOTT E. C. ([1993] 2003), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KURODA S.-Y. (1972), "The categorial and the thetic judgment: Evidence from Japanese syntax", *Foundations of Language* 9 (2), 153-185.
- LAMBRECHT K. (1994), *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LANGACKER R. W. (1977), "Syntactic reanalysis", in C. N. Li (ed.), *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin, University of Texas Press, 57-139.
- LAUGHTON E. (1964), *The Participle in Cicero*, Oxford, Oxford University Press.
- MARALDI M. (1980), "The complement structure of perception verbs in Latin", in G. Calboli (ed.), *Papers on Grammar I*, Bologna, CLUEB, 47-79.
- MÉNARD P. (1973), *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, SOBODI.
- OPPERMANN-MARSAUX E. (2006), « Les origines du présentatif *voici/voilà* et son évolution jusqu'à la fin du XVI^e siècle », *Langue française* 149, 77-91.
- PINKSTER H. (2015), *The Oxford Latin Syntax*, vol. I: *The Simple Clause*, Oxford, Oxford University Press.
- PINKSTER H. (2021), *The Oxford Latin Syntax*, vol. II: *The Complex Sentence and Discourse*, Oxford, Oxford University Press.
- ROSENBACH A. (2010), "How synchronic gradience makes sense in the light of language change (and vice versa)", in E. C. Traugott & G. Trousdale (eds.), *Gradience, Gradualness and Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, 149-179.
- SCHÖSLER L. (2007), « Grammaticalisation et dégrammaticalisation : étude des constructions progressives en français du type *Pierre va vient/est chantant* », dans E. Labeau, C. Vettters & P. Caudal (éds), *Sémantique et diachronie du système verbal français*, Amsterdam, Rodopi, 91-119.
- TIMBERLAKE A. (1977), "Reanalysis and actualization in syntactic change", in C. N. Li (ed.), *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin, University of Texas Press, 141-177.
- TRAUOGOTT E. C. (2015), "Toward a coherent account of grammatical constructionalization", in J. Barðdal et alii (eds.), *Diachronic Construction Grammar*, Amsterdam, John Benjamins, 51-79.
- TRAUOGOTT E. C. & TROUSDALE G. (2010), "Gradience, gradualness and grammaticalization: How do they intersect?", in E. C. Traugott & G. Trousdale (eds.), *Gradience, Gradualness and Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, 19-44.

Constructions, constructionnalisation et changement linguistique

- TRAUGOTT E. C. & TROUSDALE G. (2013), *Constructionalization and Constructional Changes*, Oxford, Oxford University Press.
- VANGAEVER J. (2018), « Le gerundium et le participe présent en latin classique : perspectives typologiques », *De Lingua Latina. Revue de linguistique latine du Centre Alfred Ernout* 15, 1-42. [en ligne]
- VANGAEVER J. & CARLIER A. (2020), « Cette construction qui va déclinant : changement et rémanence dans la construction [*aller* + forme verbale en *-ant*] », *Le français moderne* 88 (2), 243-260. [en ligne]
- ZHELTOVA E. (2017), "Evidential strategies in Latin", *Hyperboreus* 23 (2), 313-337.